



FAIRE UN DON

Actualités

n°327
Octobre 2024PHS
p.03

MÉDIAS

« Les survivants méritent une reconnaissance plus empathique » ■

Nouvelle-Zélande

■ Anke Richter, journaliste et auteure néo-zélandaise (*Cult Trip*, 2022) spécialisée dans les enquêtes sur les sectes, dénonce des façons de parler de ces phénomènes qui laissent peu de place à la reconnaissance des véritables victimes...Groupes
p.13

TÉMOINS DE JÉHOVAH

« Avoir des liens à l'extérieur, c'est ce qui m'a sauvée » ■ France

■ Alors qu'elle était encore enfant, Aline, sous la pression de sa nourrice, est devenue Témoin de Jéhovah. Après trente années d'emprise, la juriste raconte son cheminement, l'amertume, la honte parfois encore sur cette partie de sa vie, puis un jour, le déclic... .



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.24

THÉORIES DU COMLOT

Dérives à foison au festival de Sisteron ■ France

■ Les Foisonnantes, se présente comme un festival alternatif axé sur l'éducation et le bien-être. Syndicats et collectifs antifascistes dénoncent, derrière cette vitrine, une infiltration de l'extrême droite, de mouvements conspirationnistes et de dérives sectaires...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p.03 ■ Médias

Groupes

- p.04 ■ Ahora estas en casa
- Amour et Miséricorde
- p.05 ■ Basta International
- The Big House Family
- p.06 ■ Douze Tribus

- Fondation Isha
- p.07 ■ Hillsong Church
- Jesus Morning Star
- p.08 ■ Mormons
- p.09 ■ Opus Dei
- Ordre du Temple Solaire
- p.11 ■ Osho
- p.12 ■ Scientologie

p.13 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.15 ■ Arts Divinatoires
- p.17 ■ Citoyens Souverains
- Masculinisme
- p.19 ■ PSNC
- p.24 ■ Théories du complot

La face immergée de l'iceberg

Chers lecteurs,

Chaque mois, nous vous tenons informés des actualités en matière de dérives sectaires à travers le monde. Des témoignages, des scandales, des affaires judiciaires que nous relayons ne sont que la face visible d'une problématique bien plus vaste. Derrière chaque article, chaque reportage, se cache une réalité bien plus sombre et profonde, qui trop souvent s'évapore.

Depuis plus de 40 ans, l'Unadfi agit sans relâche pour dénoncer, comprendre, et surtout prévenir ces dérives qui continuent de faire des victimes, souvent dans le silence et l'invisibilité. Les situations sectaires ne sont pas exceptionnelles, et elles touchent tous les pans de la société, sans distinction d'âge, de milieu social ou de nationalité.

Le travail de sensibilisation, d'accompagnement et de protection est immense. Malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Le combat est de longue haleine, et les forces que nous affrontons sont insidieuses, souvent bien organisées, avec des moyens énormes.

C'est pourquoi nous avons besoin de l'implication et du soutien de chacun d'entre vous. Ensemble, nous pouvons amplifier notre action, faire résonner la voix des victimes, et bâtir une société plus éclairée, mieux protégée face à ces dangers. Chaque geste compte, qu'il s'agisse de relayer l'information, de témoigner, ou de s'engager à nos côtés. Plus que jamais, l'Unadfi continue de mener ce combat, mais ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrons, collectivement, faire bouger les choses. N'hésitez pas à nous contacter.

Phénomène sectaire

L'Unadfi appelle les seniors à la vigilance face aux risques de dérives sectaires ■ France

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1^{er} octobre, et de la Semaine Bleue dédiée aux retraités et aux personnes âgées, l'Unadfi souhaite attirer l'attention sur un enjeu crucial : la vul-

néralité de nos aînés face aux dérives sectaires. Les personnes âgées, souvent en quête de réconfort, de lien social, de soutien émotionnel ou de réponses à des inquiétudes, représentent des cibles particulièrement exposées

aux techniques d'emprise de certains mouvements (ou individus) qui n'hésitent pas à exploiter leur fragilité et leur isolement. ■

Communiqué à lire sur le site de l'Unadfi : <https://urlz.fr/sTWF>

(Source : Unadfi : 01.10.2024)

Médias

« Les survivants méritent une reconnaissance plus empathique » ■ Nouvelle-Zélande

■ Anke Richter, journaliste et auteure néo-zélandaise (*Cult Trip*, 2022) spécialisée dans les enquêtes sur les sectes, dénonce des façons de parler de ces phénomènes qui laissent peu de place à la reconnaissance des véritables victimes.

Figure respectée qui a enquêté plus de dix ans sur des communautés controversées comme Glorialvale ou Centrepont, Anke Richter estime aujourd'hui que « le terme secte est souvent employé à tort dans la presse pour désigner des phénomènes sans lien avec ses véritables implications », comme l'illustre un récent article sur la fermeture d'un fast-food « dont la clientèle était fidèle comme dans une secte » s'indigne-t-elle. Parce que « pour les survivants de ces organisations, ce mot évoque une tout autre ré-

alité, marquée par l'emprise et les traumatismes ».

Des experts estiment que 50 000 Néo-Zélandais ont été ou sont membres de groupes sectaires, qu'il s'agisse des Témoins de Jéhovah, des Frères Exclusifs ou encore de Gloriavale. Si certains chercheurs parlent de « nouveaux mouvements religieux », elle estime que « ces terminologies neutralisent souvent la souffrance vécue par ceux qui y ont grandi ». Le phénomène, largement banalisé dans la culture populaire à travers des séries documentaires ou

des podcasts, « tend à privilégier le sensationnalisme, laissant peu de place à la reconnaissance des véritables victimes » ajoute-t-elle.

Elle salue « les initiatives comme la Decult Conference ou des productions documentaires, telles que *Heaven and Hell*, qui ouvrent un espace de discussion plus nuancé et humain ». Comme elle, des voix commencent à s'élever pour dénoncer « des médias teintés de voyeurisme » et appellent à « une reconnaissance plus empathique des survivants ». ■

(Source : RNZ News, 03.10.2024)

Groupes

Ahora estás en casa

Une secte lourdement armée démantelée ■ Espagne

■ La police espagnole a réalisé un coup de filet dans une secte qui aurait escroqué plus de cent personnes. Trois personnes ont été interpellées. Une enquête a été ouverte à l'encontre de huit autres individus pour crime organisé, tromperie, menaces avec violence ainsi que coups et blessures.

La secte avait pris ses quartiers dans la province de Cáceres. Les forces de l'ordre y ont retrouvé plus de 80 armes, des silencieux et 7.600 cartouches de différents calibres d'une valeur dépassant les 73.000 €. Ils ont par ailleurs identifié plus de cent victimes qui auraient été poussées à vendre leurs biens et à en faire don à l'organisation. Le préjudice, est estimé à plus d'un million d'euros. Cette somme aurait en grande partie servi à acheter les armes. La Guardia Civil craint que le nombre de victimes soit en réalité beaucoup plus élevé, certaines

n'ayant pas osé se manifester par crainte de représailles.

Lors des perquisitions, d'importantes sommes d'argent, des téléphones portables, des tablettes et des ordinateurs ont été saisis et plusieurs comptes bancaires ont été bloqués.

D'après les médias espagnols, le chef de la secte se décrivait comme étant le « Messie » et prétendait « parler quotidiennement à Jésus ». L'homme est décédé en janvier dernier d'une crise cardiaque mais sa veuve a poursuivi les activités de l'organisation. Elle

serait l'une des trois personnes interpellées.

La secte, dénommée Ahora estás en casa (littéralement Maintenant, tu es chez toi), démarchait ses victimes sur les réseaux sociaux. Elle prônait l'autodéfense armée soulignant que ce message pouvait être mal perçu par l'Église et le reste de la société. Sur son site, elle indique aujourd'hui que ses activités sont « provisoirement mises à l'arrêt ». ■

(Sources : Belga & 7sur7, 15.10.2024)

Amour et Miséricorde

À écouter

Héros, RTL, Isabelle et Gwenola, des sœurs victimes d'une secte

■ Elles ont subi l'emprise d'une gourelle durant treize ans... Avec Faustine Bollaert, elles racontent ce qu'était leur quotidien et comment elles sont sorties de cet enfer.. ■



Podcast (39 minutes) : <https://www.rtl.fr/programmes/heros/7900425961-l-integrale-isabelle-et-gwenola-des-soeurs-victimes-d-une-secte>

(Source : RTL, 09.10.2024)

Basta International

Le gourou condamné pour abus sexuel ■ France

■ Le tribunal de Nîmes a condamné à cinq ans de prison le franco-suisse fondateur de l'association Basta International. Il a été reconnu coupable d'abus de faiblesse et d'agressions sexuelles sur une trentenaire.

Le septuagénaire avait mis en place un système d'emprise psychologique sur une jeune femme encouragée par son conjoint à suivre les séances de coaching. Ces dernières impliquaient des exercices intimes qu'elle devait filmer. Jusqu'au jour où un rendez-vous a dégénéré en agression sexuelle.

L'instruction de la plainte a révélé un schéma de dérive sectaire. L'homme usait d'un discours pseudo-spirituel, revendiquant un statut de « guide ». Il se disait « au-dessus des lois » et affirmait posséder un doctorat en psychologie, non avéré.

Le tribunal l'a condamné à cinq

ans de prison avec maintien en détention, interdiction permanente de séjour en France, et une amende de 3 000 €. Le gourou devra par ailleurs verser 10 000 € à la victime pour le préjudice moral et 4 000 € pour les frais de justice. ■

(Source : Le Réveil du Midi, 25.10.2024)

The Big House Family

L'actrice Bethany Joy Lenz sous emprise pendant dix ans ■ États-Unis

■ L'ancienne star de la série *Les Frères Scott* vient de faire des révélations sur son passé dans une secte chrétienne. Dans une interview accordée le 15 octobre à *People*, l'actrice de 43 ans raconte avoir « mené une double vie » pendant dix ans.

Bethany Joy Lenz explique avoir rejoint The Big House Family, un groupe dirigé par un pasteur qu'elle a rencontré lors d'une étude biblique à Los Angeles, au début des années 2000. Élevée dans une famille chrétienne évangélique, elle cherchait « une famille sur qui compter » alors qu'elle était au sommet de sa gloire. Le groupe l'a amené à déménager dans une « grande maison » en Idaho, un mode de vie qu'elle considérait alors comme

« normal ». Ses collègues de la série *Les Frères Scott* se méfiaient de son implication dans ce groupe et de son dévouement mais elle se justifiait en expliquant qu'il s'agissait d'une simple « relation avec Dieu ».

Ce n'est qu'à la naissance de sa première fille en 2012 qu'elle a pris conscience de la nécessité de quitter ce qu'elle avoue aujourd'hui être une secte. Elle a mis fin à son mariage avec Mi-

chael Galeotti et s'est recentrée sur elle. Non sans difficulté car, dit-elle, « ces gens étaient devenus toute ma vie ». L'actrice, qui publie *Dinner for Vampires : Life on a Cult TV Show* (sortie le 22 octobre), espère que son témoignage aidera d'autres personnes dans des situations similaires à ouvrir les yeux. « Vivre en silence la souffrance n'a jamais fait avancer les choses ». ■

(Source : Paris Match, 15.10.2024)

Douze Tribus

Un conseiller religieux condamné pour abus sexuels ■ États-Unis

■ Nehemyah Smith, 37 ans, a été condamné à 30 de prison, plus dix ans de probation, par le tribunal de Fall River (Massachusetts). Il a été reconnu coupable d'abus sexuels sur deux mineures.

Au sein de la communauté des Douze Tribus, le prévenu était un « aîné ». Autrement dit, un conseiller religieux qui avait autorité. Et les deux victimes lui faisaient confiance. Mais elles ont été abusées, entre 2016 et 2019, alors qu'elles n'étaient que des enfants. Et, ce 2 octobre, elles ont expliqué au tribunal combien il leur était difficile aujourd'hui de reprendre leur vie en main et d'aller de l'avant.

La défense a tenté de brosser un

portrait plus élogieux du mentor soulignant qu'il a une femme, un garçon de six ans et qu'il a quitté la communauté de son plein gré. Smith a été interné au centre correctionnel Souza-Baranowski, la seule prison à sécurité maximale de l'État, à l'issue de l'audience.

Il avait déjà été reconnu coupable de 25 actes d'accusation par la Cour supérieure de New Bedford le 3 septembre : douze chefs d'accusation de viol aggravé d'un

enfant, huit chefs d'agression indécente et de coups et blessures sur une personne de plus de 14 ans, quatre chefs d'accusation d'agression indécente et de coups et blessures sur une personne de moins de 14 ans et un chef d'accusation de viol. ■

(Sources : Boston.com, 02.10.2024 & NBC 10 News, 10.09.2024)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Derrière la vitrine des Douze tribus* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/derriere-la-vitrine-des-douze-tribus/>

Fondation Isha

La Haute Cour de Madras ordonne une enquête approfondie ■ Inde

■ Visée par plusieurs plaintes, la fondation Isha est dans le viseur de la justice.

Créée en 1992 par Sadhguru Jaggi Vasudev, la Fondation Isha est une organisation spirituelle qui propose des programmes de yoga et de méditation. Basée près de Coimbatore, elle compterait plus de neuf millions d'adeptes. Suite à la plainte du Dr S. Kamaraj, un professeur retraité, qui accuse

la fondation de détenir ses deux filles et de les avoir manipulées et converties, la Haute Cour de Madras a ordonné à la police d'enquêter et de rassembler des preuves. Le plaignant affirme par ailleurs que sa fille cadette aurait entrepris un « jeûne jusqu'à la mort » pour qu'il abandonne son

action en justice. La fondation est également accusée, par plusieurs personnes, d'isoler ses membres et d'empêcher la visite de proches. Enfin, une plainte a été enregistrée contre un médecin pour agressions sur des élèves. ■

(Source : Deccan Herald, 30.09.2024)

Hillsong Church

Carl Lentz réfute que son église soit une secte ■ États-Unis

■ Carl Lentz, ancien pasteur de Hillsong, a répondu aux accusations qualifiant son église de secte lors d'un récent épisode de l'émission Lights On. Il a rejeté cette idée, affirmant que Hillsong « n'a jamais exercé de contrôle extrême sur ses fidèles contrairement aux pratiques sectaires ».

Carl Lentz, qui avait lancé Hillsong New York en 2010, a vu sa carrière s'effondrer en 2020 après avoir admis une liaison extra-conjugale. Celui qui avait fait de l'église une vraie congrégation et qui s'affichait avec des athlètes et musiciens vedettes, a été accusé d'abus spirituels et sexuels, allégations qu'il nie fermement. Ces scandales ont ébranlé la réputation de l'église, les choses ayant empiré en 2022, quand son fondateur Brian Houston, a dû démissionner suite à des accusations de mauvaise conduite sexuelle et de toxicomanie.

Malgré ces controverses, Carl Lentz continue d'affirmer que « c'est la popularité de Hillsong qui explique une certaine forme de fanatisme de ses fidèles, comme pour Taylor Swift ou Beyoncé ». Mais selon lui, il est impossible de parler de secte « car il ne s'agit pas d'une communauté que l'on ne peut pas quitter ». Il reconnaît que « certaines pratiques internes ont pu paraître autoritaires », mais insiste sur le fait que « Hillsong vise simplement à rapprocher les gens de Jésus ».

L'église a fait l'objet de plusieurs

enquêtes et est au centre de plusieurs documentaires aux États-Unis, comme « Hillson : une megachurch dévoilée » ou encore « Les secrets de Hillsong ». ■

(Source : ChurchLeaders.com, 03.10.2024)

Podcast : *Lights On : Que s'est-il passé à Hillsong, Carl Lenz livre sa version* : <https://podcasts.apple.com/us/podcast/what-really-happened-at-hillsong-carl-lentz-ben-houston/id1747789103?i=1000673301802>

A lire sur le site de l'Unadfi : *Des anciens adeptes déclarent avoir travaillé comme des esclaves* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/des-anciens-adeptes-de-hillsong-declarent-avoir-travaille-comme-des-esclaves/>

Jésus Morning Star

La peine du leader de la secte réduite en appel ■ Corée du sud

■ Jeong Myeong-seok, condamné pour avoir agressé sexuellement trois femmes, comparait ce 2 octobre devant la Cour d'appel de Daejeon.

Jeong Myeong-seok, qui se présente comme la réincarnation de Jésus sur terre, avait été condamné à 23 ans de réclusion en première instance. Leader de la JMS, également connue sous le nom de Providence, il a été reconnu coupable, en 2023, d'avoir agressé sexuellement et physiquement une femme de Hong Kong à 23 reprises, ainsi que d'avoir agressé sexuellement

une Australienne et une Sud-coréenne. Le procureur avait initialement réclamé une peine de 30 ans, affirmant que Jung était un récidiviste qui avait utilisé sa position pour abuser de ses victimes. Il avait été condamné à dix ans de prison en 2009 pour quatre viols. Il ne passera finalement que 17 ans en prison, la Cour d'appel de Daejeon ayant statué pour une

réduction de peine. Elle a estimé que « la peine prononcée par la Cour inférieure était excessive et ne correspondait pas aux normes de condamnation ». ■

(Source : KBS World, 02.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Jesus Morning Star place ses pions en plein cœur de Sydney* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/jesus-morning-star-place-ses-pions-en-plein-coeur-de-sydney/>

Mormons

Union sacrée avec Donald Trump ■ États-Unis

■ La coalition « Les Saints des Derniers Jours pour Trump » a été annoncée ce 8 octobre. Le candidat à la présidentielle américaine espère ainsi capter l'électorat de l'Arizona.

L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (Mormons) est une des cibles de la campagne présidentielle des républicains. Mais si le siège est situé dans l'Utah, c'est l'électorat de l'Arizona qui est visé par la coalition créée ce mardi 8 octobre. Selon *NBC News*, les démocrates n'ont plus remporté l'État de l'Utah depuis 1964. L'Arizona en revanche a été gagnée par Joe Biden, en 2020, avec 11 000 voix d'avance. Une grande communauté mormone

vit avec une idéologie assez conservatrice et traditionnelle. Trump espère la séduire. Pour ce faire, il bénéficie de l'appui de mormons bien connus comme le sénateur Mike Lee ou encore le procureur général de l'Utah Sean Reyes.

Mike Lee s'est exprimé au micro de *NBC News* au sujet de cette coalition, insistant sur le fait que « Trump a veillé à ce que les Saints des Derniers Jours et les

personnes de toute confession puissent pratiquer leur culte librement. Son dévouement à la vie et à la protection des enfants à naître a fortifié les fondations de nos familles, et son leadership est exactement ce dont l'Amérique a besoin pour préserver les droits donnés par Dieu ». ■

(Source : La Libre, 09.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : Une nouvelle action en justice : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/une-nouvelle-action-en-justice/>

L'intensification des constructions crée des crispations ■ États-Unis

■ L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours semble bâtir à un rythme sans précédent. Si les temples somptueux qui sortent de terre se veulent un symbole de son importance spirituelle, les riverains ne le voient pas du même œil.

À Las Vegas, à seulement trente minutes en voiture des casinos scintillants, les habitants d'un quartier rural niché dans les contreforts se plaignent de la taille et de l'éclairage d'un nouveau temple mormon. Ils estiment que ce dernier a radicalement changé leur environnement par sa taille. Certains se sentent même « piétinés » et ne décolèrent pas contre la ville qui a accordé le permis de construire « un peu à la hâte et sans en mesurer les conséquences ». Surtout, ajoutent-ils qu'il « existe déjà un

temple à Las Vegas depuis 1989 ». Selon une enquête réalisée par *AP News*, des tensions similaires existeraient aussi au Texas, dans le Wyoming et même dans l'Utah, berceau de cette religion. Et pour cause : depuis l'arrivée de Russell M. Nelson à la présidence en 2018, 350 seraient ouverts, en construction ou annoncés. Il ne s'agit pas là de lieux de culte pour les services du dimanche, comme on en compte 20 000, mais de véritables temples où seuls les membres dévoués sont autorisés à entrer, des lieux pour

les cérémonies les plus sacrées comme les mariages ou les baptêmes. Pour Gérald Caussé, évêque président, « il s'agit de donner accès à ces lieux précieux à davantage de fidèles ». Les dirigeants refusent en revanche de chiffrer l'opération. Selon une récente divulgation à la U.S. Securities and Exchange Commission, ils disposent d'un portefeuille de 55 milliards de dollars.

Cette volonté d'expansion mondiale ne va pas sans susciter des résistances. L'Église

>>>

>>>

affirme prendre en compte les préoccupations locales et apporter des ajustements. Mais le fossé est loin d'être comblé. Et

plusieurs poursuites judiciaires ont été engagées. ■

(Source : AP News, 03.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Un Français devenu évêque-président* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/un-francais-devenu-veveque-president/>

Opus Dei

Cinq responsables religieux accusés de traite de femmes ■ Argentine

■ **Après deux ans d'une enquête secrète et sans précédent, la justice argentine vient d'annoncer l'inculpation de cinq hauts responsables de l'Opus Dei. Ils sont accusés d'avoir soumis des dizaines de jeunes filles à la servitude. Des investigations devraient se poursuivre dans d'autres pays.**

Les autorités argentines ont révélé, fin septembre, une affaire impliquant des membres éminents de l'Opus Dei. Entre 1972 et 2015, au moins 44 femmes pauvres, pour la plupart mineures, auraient été recrutées sous couvert de vocation religieuse. Elles auraient été contraintes à des tâches domestiques, dans des conditions précaires, sans salaire ni assurance médicale. Elles auraient aussi été forcées à participer à des rites religieux et à faire vœux de chasteté et de pauvreté.

L'enquête, menée par le bureau argentin contre la traite des personnes (PROTEX), a permis l'in-

culpation des anciens vicaires régionaux Carlos Nannei (1991-2000), Patricio Olmos (2000-2010) et Víctor Urrestarazu (2014-2022) ainsi que du prêtre Gabriel Dondo qui a dirigé la branche féminine de l'organisation. Également dans le collimateur de la justice : Mariano Fazio, principal responsable de l'institution (2010-2014), aujourd'hui installé à Rome et membre de la direction mondiale.

Plusieurs victimes ont témoigné et révélé des décennies d'abus psychologiques et physiques. Elles ont raconté la soumission et les persécutions, l'isolement, l'interdiction de faire des études

et de communiquer avec les familles. Certaines ont avoué avoir tenté de s'échapper. Mais elles ont toutes été rattrapées et ont payé au prix fort ces tentatives d'évasion avortées.

Cette affaire pourrait marquer un tournant historique, faisant de l'Argentine le premier pays à affronter juridiquement l'Opus Dei. Et ce n'est pas fini. D'autres pays, comme l'Espagne, ont engagé des investigations. ■

(Sources: ElDiario.es, 27.09.2024 & AP News, 01.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *L'Opus Dei n'est plus en odeur de sainteté* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/opus-dei-nest-plus-en-odeur-de-saintete/>

Ordre du Temple solaire

La secte avait pris racines en Bretagne ■ France

■ **Quand on se remémore l'Ordre du Temple solaire, on pense souvent à Québec (Canada), à Salvan (Suisse) ou encore à Cheiry (France). On le sait moins, mais en Bretagne, la secte avait enrôlé des dizaines de fidèles.**

Sous couvert d'associations de bien-être et à grand renfort de conférences sur l'homéopathie, Luc Jouret s'était infiltré en Bre-

tagne. En prônant des médecines alternatives et des idéologies New-Age, il avait réussi à attirer et recruter une cinquantaine

d'adeptes. « Le secteur de Brest était une plaque tournante. Luc Jouret y venait souvent, il s'était acheté un bel appartement rue de

>>>

>>>

Siam. Il considérait que l'Armorique était une terre idéale car non souillée du sang des invasions et des guerres » explique Renaud Marhic, journaliste et romancier brestois, auteur de *L'Ordre du Temple Solaire*, une enquête très documentée sur le mouvement. Les fidèles bretons étaient socialement bien installés. Ils étaient commerçants, professeurs, étudiants ou encore agents immobiliers. Ils se retrouvaient souvent dans une maison située en bord de mer à Plougastel-Daoulas. Parmi eux, un pharmacien brestois semble avoir joué un rôle prépondérant dans le rayonnement et l'activité de l'OTS.

Le rôle clé d'un pharmacien brestois

Les investigations ont permis de prouver que Claude Giron, décédé en 2004, préparait des trousseaux homéopathiques de survie, vendues aux membres de l'OTS pour « les protéger des affres de l'apocalypse ». Mais surtout qu'il avait commandé 102 boîtes de Rohypnol (un puissant neuroleptique) durant l'été 1994, contre habituellement une dizaine par mois ! Ce Rohypnol, acheté à un grossiste de Gouesnou, aurait pu être administré aux victimes avant leurs exécutions. Le constat de ces commandes a été effectué par Bernard Legrand,

huissier brestois aujourd'hui retraité... Mais cet élément n'a jamais été versé au dossier. Et le pharmacien, qui avait été mis en examen, a bénéficié d'un non-lieu « faute de preuves suffisantes ».

Aujourd'hui, l'ombre du doute plane toujours sur cette affaire et « la connexion brestoise reste un élément clé pour comprendre » estime Renaud Marhic. Reste que, 30 ans plus tard, « les anciens adeptes heureux d'avoir échappé à la mort n'ont aucune envie de revenir sur cet épisode. Après avoir été financièrement lessivés par la secte, ils se sont faits discrets ». ■

(Sources : France 3, 06.10.2024 & Le Télégramme, 07.10.2024)

Des enseignements à tirer de ces tragédies ■ International

■ **Les tragédies de l'Ordre du temple solaire (OTS) sont considérées comme faisant partie des plus importantes impliquant un groupe sectaire au Québec, en Suisse et en France. Trente ans plus tard, il est permis de se demander si de tels événements pourraient de nouveau se produire. Décryptage avec Marie-Andrée Pelland, présidente du conseil d'administration d'Info-Secte et professeure de criminologie à l'Université de Moncton.**

Ces drames de l'OTS ont contribué à amoindrir le préjugé selon lequel les victimes des groupes sont nécessairement des personnes naïves, manipulables, vulnérables et peu éduquées. Une proportion importante des victimes de l'OTS étaient des personnes accomplies professionnellement, socialement et familialement.

Ces événements ont aussi permis d'éclairer sous un nouveau jour des concepts tels que le « lavage de cerveau » ou la « manipulation mentale ». Personne ne rejoint un groupe, quel qu'il soit, afin

d'y connaître une fin tragique. On doit reconnaître qu'il peut y avoir plusieurs motifs raisonnables de s'y engager de plein gré. On peut par exemple chercher à satisfaire une curiosité ou des intérêts particuliers, à développer de nouvelles relations ou bien à participer à une quête de sens individuelle ou collective. Et quand des liens significatifs s'établissent entre les membres, cela peut renforcer un engagement et devenir plus contraignant, sinon aveuglant.

Des écrits trouvés sur les lieux

des drames nous permettent de conclure que c'est un contenu de croyances particulières au groupe qui aurait causé ces pertes humaines. On peut présumer qu'une partie des victimes a été progressivement investie dans une finalité de l'OTS, qui consistait à réunir une « élite spirituelle » détenant des connaissances privilégiées et pouvant atteindre un état de conscience supérieur. Dès lors, le départ du monde terrestre était perçu comme nécessaire afin d'assurer le transit de cette « élite » vers l'étoile Sirius.

>>>

>>>

Qu'en est-il à notre époque ? Il est impossible de garantir que de tels drames ne se produiront plus. Pour preuve : le massacre qui a emporté des centaines d'adeptes de l'Église internationale de Bonne Nouvelle (un groupe apocalyptique du pasteur Paul Mackenzie) au Kenya. Il est toujours pertinent de se questionner sur les meilleures pratiques de prévention de ce type d'extrémisme au sein des groupes.

Plusieurs études indiquent que des tensions (internes ou avec le monde extérieur) peuvent jouer un rôle crucial, surtout lorsque les membres du groupe entretiennent peu de contacts avec la société extérieure. Info-Secte préconise une approche axée sur le dialogue et l'ouverture en tenant compte d'un ensemble de paramètres propres à chaque situation. Dans ce contexte, il est nécessaire de favoriser davantage

la recherche et les initiatives permettant de mieux épauler toutes les personnes touchées par les phénomènes sectaires. Le soutien financier public actuellement accordé aux organismes est insuffisant pour répondre à la pluralité des besoins observés sur le terrain. ■

(Source : La Presse, 04.10.2024)

Alire sur le site de l'Unadfi: Tous nos articles sur l'Ordre du temple solaire: <https://www.unadfi.org/?s=Ordre+du+temple+solaire>

À voir



L'INA éclaire l'actu : Une affaire jamais résolue

■ A l'occasion du sombre anniversaire des massacres de l'Ordre du Temple solaire, l'INA a ressorti de ses archives une série de vidéos. Le 5 octobre 1994, la découverte d'une quarantaine de victimes en Suisse mettait en lumière une secte jusqu'alors méconnue et deux gourous qui recrutait en Suisse, en France et au Canada. Ce n'était que le début d'une série de « suicides collectifs » mystérieux, d'une enquête qui s'est enlisée et d'une énigme, au final, jamais résolue. ■

Vidéos : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/secte-ordre-du-temple-solaire-suicide-collectif-enquete>

(Source : INA, 03.10.2024)



Osho

« Sous couvert de liberté spirituelle, c'était le chaos » ■ États-Unis

■ « Les abus que j'ai subis au sein de la secte d'Osho Rajneesh me hante depuis des décennies »... Auteure du livre *In the Shadows of Enlightenment*, Sarito Carroll se dit aujourd'hui prête à s'exprimer.

En 1978, alors qu'elle avait neuf ans, elle est partie en Inde avec sa mère, devenue disciple de Bhagwan Shree Rajneesh qui se fera ensuite appeler Osho. Comme d'autres de sa génération, elle a été séduite par ses promesses. Il proposait une nouvelle voie vers

l'autolibération par le biais de méditations cathartiques et de groupes thérapeutiques, de vie communautaire et d'amour libre. En Occident, Osho était surnommé le « gourou du sexe ».

Peu de temps après leur arrivée à l'ashram de Rajneesh, Sarito

a été initiée à la communauté. Elle trouvait l'aventure exaltante, l'école n'était plus qu'un lointain souvenir, les jardins luxuriants de l'ashram un immense terrain de jeu où elle errait librement, loin des structures et des règles. Là-bas, les enfants n'appartiennent

>>>

>>>

pas à leurs parents biologiques mais à la collectivité.

« Coucher à plusieurs, c'était la norme »

Au fil du temps, la façade de l'amour et de la célébration a commencé à se fissurer, révélant des courants sous-jacents plus sombres et le comportement inapproprié de certains hommes. Sarito parle de « baisers avec la langue, de masturbations... » et se souvient qu'au fond d'elle-même, elle savait « rester vigilante ». Les choses se sont accentuées quand la communauté a déménagé aux États-Unis en 1981. Dans ce ranch de l'Oregon, elle pensait pouvoir vivre une histoire d'amour avec un homme. Elle avait 12 ans, il en avait 29. Il l'attirait dans son lit le soir mais l'ignorait le jour, préférant courtiser des femmes de son âge. Elle souffrait en silence. Puis d'autres hommes sont venus dans le lit. « J'ai cédé, car coucher à plusieurs, c'était la norme qui m'avait été inculquée ». Mais elle a fini par faire des crises d'anxiété. Sans jamais parler de sa douleur et de sa confusion « parce qu'être négatif, c'était considéré

comme un défaut ».

Lorsque la communauté s'est effondrée en 1985, qu'elle est retournée dans le vrai monde sans y être préparée, elle était désorientée, sans argent et ne savait plus qui elle était. Le traumatisme de son éducation la hantait sans qu'elle puisse encore le nommer. Il lui faudra des années pour s'avouer que « sous couvert de liberté spirituelle, Osho a semé le chaos ». Des années pour reconstruire une vie.

Un livre et un film

En 2018, *Netflix* a diffusé *Wild Wild Country*, une série documentaire sur la communauté de Rajneeshpuram. La regarder a suscité chagrin et colère chez Sarito, ramenant Rajneesh sur le devant de la scène. Mais en se concentrant sur les scandales politiques et criminels dans l'Oregon alors qu'à aucun moment les enfants n'ont été évoqués. Elle a alors pris son courage et parlé, dans un groupe Facebook, des abus dont elle a été victime. Puis elle a pris contact avec d'autres victimes. Chaque nouvelle révélation était

déchirante. Une de ses camarades de Rajneeshpuram a dit qu'elle avait couché avec 70 hommes, une autre avec 150. Et ce, avant qu'elles aient atteint l'âge de 16 ans. Les enfants des communautés Rajneesh en Europe ont également pris la parole. C'est ainsi qu'elle a rencontré Maroesja Perizonius, réalisatrice du documentaire *Children of the Cult*. Elles ont noué des liens et partagé la même détermination à dénoncer les abus systémiques qui avaient été trop longtemps réprimés. Sarito a commencé à écrire ses mémoires, Maroesja a entrepris de réaliser un film qui dévoile les abus omniprésents perpétrés au nom de l'amour et de la lumière. Toutes les deux se disent aujourd'hui fières que leurs histoires soient enfin entendues. ■

(Source : *The Guardian*, 12.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Retour aux sources et à la doctrine de Bhagwan Rajneesh Osho (première partie)* : <https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2015/03/Bhagwan-Rajneesh-Osho-1ere-partie.pdf>

Et (deuxième partie) : https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2014/08/Bhagwan-Rajneesh-Osho_2eme_partie_.pdf

Scientologie

À voir

Témoignage, *Charente Libre*, « J'ai perdu 20 ans »

■ Installé à Magnac-sur-Touvre, en Charente, Ludovic Durand a passé 20 ans de sa vie sous l'emprise de la Scientologie. Il a conservé des supports mais également son électromètre censé mesurer « l'état mental » des individus lors d'auditions. Face à la caméra de la journaliste Céline Guiral, il a accepté de témoigner publiquement du système qu'il a subi. Aujourd'hui âgé de 59 ans, il prend du recul avec ce qu'il décrit comme une béance dans sa destinée. Mais les plaies ne sont pas faciles à refermer... ■

Vidéo : <https://urlz.fr/sWo6>

(Source : *Charente Libre*, 29.09.2024)

■ Alors qu'elle était encore enfant, Aline, sous la pression de sa nourrice, est devenue Témoin de Jéhovah. Après trente années d'emprise, la juriste raconte son cheminement, l'amertume, la honte parfois encore sur cette partie de sa vie, puis un jour, le déclic...

Aline a grandi dans une ville moyenne du centre de la France. Ses parents travaillent tous les deux et font appel à une femme pour la garder les mercredis et ponctuellement pendant les vacances scolaires. Cette femme a 50 ans et est mère de trois enfants. Elle est Témoin de Jéhovah mais le père d'Aline, qui dit avoir côtoyé des gens de la communauté dans le cadre professionnel, estime qu'on peut lui faire confiance. Tout de suite, elle propose aux parents de la fillette, des catholiques non pratiquants, de lui faire une petite étude biblique. Face à un projet présenté de manière édulcorée, ils acceptent. Et le piège se referme. La « nounou » explique à Aline l'un des principes fondamentaux des Témoins de Jéhovah : celui des « derniers jours » avant l'Armageddon (le combat final entre le bien et le mal), qui serait imminent. Elle ajoute que les membres de leur communauté pourront alors rejoindre le « Royaume de Dieu » sur Terre mais pas les autres.

Pressions et chantage affectif

Dans sa tête d'enfant, Aline en déduit que ses parents vont bientôt mourir. La fillette repart souvent de chez celle qui la garde avec les yeux rougis d'avoir longue-

ment pleuré. Elle disait alors à ses parents que c'était à cause de son allergie au chat. Peu à peu la nourrice invite la jeune fille à venir dormir chez elle et l'emène à des réunions de plus en plus régulièrement. Puis, insidieusement, au fil des ans, elle intervient même dans des décisions éducatives sans que les parents de l'enfant s'en doutent. En 4^e et en 3^e, des voyages scolaires à l'étranger sont proposés, « mais elle ne voulait pas que j'y aille, alors je trouvais le moyen de dire à mes parents que ça ne m'intéressait pas », se souvient Aline. Hors de question également que la jeune fille fasse sa communion ou sa confirmation. Ni qu'elle accepte les invitations aux premières soirées. Et lorsqu'elle part avec ses parents passer le week-end dans leur maison de campagne elle devait l'appeler... « Tout ce que je faisais, ce n'était pas pour la religion, c'était pour lui plaire, ne pas subir une engueulade et pour sauver mes parents », analyse-t-elle avec le recul.

Ces derniers commencent d'ailleurs à voir d'un mauvais œil l'influence de la Témoin de Jéhovah sur leur fille. « Vers 16 ans, je n'avais plus besoin de nounou. Ils m'ont dit que je pouvais arrêter d'y aller, mais

je leur disais que j'adorais », reprend-elle. Un premier incident éclate quand sa mère retrouve une jupe longue cachée dans son sac de cours. La tenue nécessaire pour faire du porte-à-porte. Car, sous la pression de sa baby-sitter, Aline a effectué les démarches pour devenir « proclamatrice non baptisée ». Le ton monte. Et l'adolescente promet à ses parents de tout arrêter. Mais il n'en sera rien.

À l'approche de ses 18 ans, la pression de la nounou se renforce pour qu'elle se fasse baptiser. Aline parvient à repousser quelque temps mais, à 19 ans, elle cède. Ses parents ne déço- lèrent pas. Elle est en fac de droit. La nounou est toujours omniprésente, mais Aline continue de voir ses amis de l'extérieur à qui elle tait tout un pan de sa vie. Arrivée en troisième année de licence, elle part étudier à des centaines de kilomètres de chez elle. Dans un premier temps, elle ne se rend pas dans sa nouvelle « salle du Royaume ». Mais « ils vous rattrapent vite et c'est le cercle infernal », décrit-elle. Dans sa nouvelle ville aussi, Aline cloisonne tout. Ceux de l'extérieur ne savent pas qu'elle est Témoin de Jéhovah, ceux de l'intérieur ignorent ses activités « normales ».

>>>

Dénoncer pour que ça n'arrive pas à d'autres

À l'issue de son master 2, Aline part s'installer à Lille, où elle entame sa vie professionnelle. À distance, la « nounou » tente de garder le contrôle et, alors qu'elle galère pour trouver un logement, un Témoin et sa femme lui proposent un appartement dans l'immeuble où ils sont gardiens. Elle se sent alors épiée, ils viennent la voir dès qu'elle rate une réunion et lui demandent de donner plus de son temps. Pendant plusieurs années, elle passe 70 heures par mois à faire du porte-à-porte ou à aider sur les questions juridiques. Le tout bénévolement. Elle est aussi vivement encouragée à faire un petit virement mensuel à destination de la communauté.

Au bord de l'épuisement, elle commence à se poser des questions. « Avoir des liens à l'extérieur, c'est ce qui m'a sauvée », analyse-t-elle aujourd'hui. Elle parvient à ralentir le rythme du porte-à-porte et déménagement. Mais le véritable déclic viendra d'un coreligionnaire, qu'elle connaît depuis son arrivée à Lille. Lui en est déjà au stade où il ne croit plus à la vision imposée par les Témoins de Jéhovah, la seule qu'il connaissait pourtant, ses parents étant eux-mêmes membres. Voyant qu'elle n'est pas fermée aux questionnements, il lui expose les incohérences et les problématiques de leurs croyances. « Ça a été un choc. Pendant deux mois, je n'ai pas dormi et j'étais sous anxiolytique », raconte-t-

elle. Elle se fait alors aidée par un psychologue. Mais partir n'est pas si simple. « J'ai dit que je changeais de salle et je ne suis jamais allée à la nouvelle. J'ai eu droit à une visite, mais j'ai tenu bon ». À la faveur du Covid-19 et des réunions organisées à distance, elle parvient à s'extirper du milieu. Reste des séquelles. « Des années gâchées et un sentiment de culpabilité » souligne celle qui veut aujourd'hui « dénoncer pour que ça n'arrive pas à d'autres ». ■

(Source : Le Parisien, 11.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Une étude préoccupante sur la santé mentale des anciens membres* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/une-etude-preoccupante-sur-la-sante-des-anciens-membres/>

Un ancien policier devenu magnétiseur condamné pour viols ■ France

■ Un ancien policier et élu local, devenu magnétiseur, a été condamné à seize ans de réclusion par la cour criminelle de Seine-et-Marne. Il a été reconnu coupable de viols et d'abus sexuels sur plusieurs victimes. Deux femmes étaient également jugées pour complicité.

Le procès de James D., qui s'est tenu à huis clos, a mis en avant des agissements à répétition et les techniques d'emprise que l'homme, aujourd'hui âgé de 54 ans, avait mis en place durant vingt ans. A l'issue de cinq jours de procès, il a été reconnu coupable de viols et d'abus sexuels sur plusieurs femmes, dont la plus jeune avait onze ans au moment des faits. L'ancien policier, moniteur de tir et ex-syndicaliste, usait de son charisme et de ses réseaux pour approcher ses victimes sous prétexte de prodiguer des soins basés sur le magnétisme.

Accusées de complicité, deux femmes, une ancienne policière et une infirmière, ont également comparu. Leur avocat a plaidé l'acquittement expliquant

qu'elles étaient manipulées. L'argument a été entendu par la cour. Mais l'ancienne policière a été reconnue coupable de corruption de mineure pour avoir envoyé des photos dénudées d'elle-même et de sa fille mineure à James D., pour assouvir ses fantasmes. Elle a été condamnée à un an de prison sous bracelet électronique et s'est vu retirer l'autorité parentale. L'infirmière poursuivie pour complicité a quant à elle été acquittée.

Le principal accusé, ancien franc-maçon, ancien officier plusieurs fois médaillé, et personnalité influente dans sa commune de Moisenay, a longtemps échappé à la justice, protégé par ses réseaux. C'est le signalement d'une jeune victime à l'administration

de son collègue qui a permis de déclencher une procédure, aboutissant à son interpellation. L'enquête a révélé que James D. avait tenté de faire disparaître des fichiers compromettants peu avant son arrestation.

La justice n'a pu établir le nombre exact de victimes, plusieurs plaintes n'étant pas été enregistrées les faits présumés étant couverts par la prescription. Le quinquagénaire a été condamné à seize ans de réclusion. Dix-huit ans avaient été requis. ■

(Source : Actu.fr, 06.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Réurrence des agressions sexuelles par des magnétiseurs* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/recurrence-des-agressions-sexuelles-par-des-magnetiseurs/>

Un guérisseur finistérien condamné à 17 ans de réclusion ■ France

■ Jugé à huis clos par la cour criminelle du Finistère, un septuagénaire qui se présentait comme un « mage guérisseur » a été condamné pour viols le 16 octobre 2024.

>>>

Passionné d'ésotérisme, cet homme de 76 ans, qui vit dans les Monts d'Arrée (29), prétendait être l'intercesseur de l'archange Gabriel. Prétextant « sortir le mal », il a profité de séances de soins alternatifs pour abuser sexuellement plusieurs femmes, dont son ex-belle fille, âgée de 9 ans au moment des faits. Les cinq

victimes qui se sont portées parties civiles étaient particulièrement vulnérables, « fragilisées par la maladie ou une rupture sentimentale » a relevé le juge. Décrivant un homme charismatique, elles ont expliqué qu'elles étaient sous emprise. Considérant le caractère réitéré des viols, le tribunal l'a condamné à 17 ans de ré-

clusion, au-delà des réquisitions qui étaient de 15 ans. L'accusé, qui était en détention provisoire depuis 2021, a reconnu l'inceste mais a nié, durant les trois jours de procès, toutes les allégations de viol. ■

(Sources : le Télégramme & Ouest-France, 17.10.2024)

Le Gourou du Médoc visé par de nouvelles plaintes ■ France

■ Une enquête vient d'être confiée à la brigade de recherches de Muret suite à de nouvelles plaintes pour viol contre Philippe Clément (ex Philippe Lamy). Celui que l'on surnomme le Gourou du Médoc a été mis en examen et placé en détention provisoire en septembre 2023 pour deux viols et trois corruptions de mineurs.

Philippe Clément, magnétiseur libertin, qui se présentait comme « Maître Adonis », est visé par de nouvelles plaintes. Selon La Dépêche, trois autres victimes auraient été entendues par les gendarmes : deux l'accusent de viol, une d'agression sexuelle. À ce stade des investigations, celui que l'on appelle aussi The Tiger, défendu par Me Nicolas Raynaud-de-Lage, ne s'est pas encore

expliqué.

En 2017, le Gourou du Médoc avait déjà été condamné, en Gironde, à quatre ans de prison ferme et à un suivi socio-judiciaire de cinq ans pour abus de faiblesse, agressions sexuelles et exercice illégal de la médecine. Un an après sa sortie, cet adepte des soirées sadomasochistes aurait réitéré à Mont-de-Marsan

puis à Bordeaux. Recherché, Philippe Clément avait quitté l'Aquitaine pour s'installer à Noé, au sud de Toulouse, avec une quadragénaire. C'est là qu'il a été appréhendé par les militaires le 28 septembre 2023. Les victimes ont expliqué que, sous son emprise, elles étaient prêtes à accepter des pratiques farfelues. ■

(Source : La Dépêche, 24.10.2024)

Un guérisseur interpellé pour mise en danger sans scrupule de la vie d'autrui ■ Suisse

■ Une enquête a été ouverte à Genève contre un guérisseur indien. Il aurait convaincu une femme diabétique d'abandonner son traitement. La femme est décédée. L'homme, extradé depuis la Belgique, a été placé en détention provisoire.

Les faits remontent à l'été 2023. Le guérisseur indien est invité dans une paroisse genevoise pour animer « une session spirituelle de guérison ». Le mari de la défunte affirme que le prêcheur a passé un moment seul avec sa

femme et l'aurait convaincue de l'avoir « guérie complètement par la puissance divine ». La femme n'aurait ensuite plus voulu s'adresser à un médecin et aurait cessé tout traitement contre son diabète. Sans insuline, elle

est décédée quelques jours plus tard d'une décompensation diabétique. Le Ministère public a ouvert une enquête pour meurtre et mise en danger sans scrupule de la vie d'autrui. Présumé innocent, le guérisseur indien, extradé de

>>>

>>>

Belgique où il réside, conteste. Il argue qu'elle avait arrêté son régime et la prise de médicaments avant leur rencontre. Il a toutefois

été placé en détention provisoire, les autorités craignant des pressions sur des témoins et la fuite en Inde du prévenu. Son avocate

entend obtenir une libération conditionnelle.■

(Sources : Blick & Le Matin & Le Messager, 27.09.2024)

Citoyens souverains

Fidèle à ses idées, un quinquagénaire perd sa maison en Estrie ■ Canada

■ **Se présentant comme un citoyen souverain non soumis aux lois québécoises, un homme de 56 ans refusait de payer ses taxes et deux hypothèques. Le tribunal a ordonné la saisie de sa maison en Estrie.**

Joël Lacroix reconnaît adhérer aux thèses des « hommes libres » ou citoyens souverains. Mais son argumentaire n'a pas convaincu la Cour supérieure.

Le quinquagénaire a contracté deux prêts hypothécaires pour un montant de 214 000 \$. Mais depuis novembre 2023, il ne rembourse plus ses créanciers. Il refuse aussi de payer ses taxes municipales et scolaires depuis janvier 2023. Le tribunal a décidé, le

30 septembre, qu'il avait dix jours pour quitter sa demeure, cette dernière devenant propriété de ses créanciers. Le juge, qui a déploré que le quinquagénaire fasse appel à la bible pour se défendre, a argué « qu'aucun remède alternatif ne peut être considéré puisque le prévenu ne reconnaît pas devoir se soumettre au droit applicable ».

Le quinquagénaire avait déjà fait parler de lui en 2022. Il s'était

présenté dans la circonscription de Shefford comme candidat du Parti Libre Canada... Un parti marginal proposant principalement de suspendre les vaccins contre la Covid-19. ■

(Source : TVA Nouvelles, 04.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Êtres et citoyens souverains, une nébuleuse sectaire en expansion* : <https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2024/04/Êtres-et-citoyens-souverains.pdf>

Masculinisme

Des programmes pour « regagner un pouvoir perdu » ■ International

■ **Sur les réseaux sociaux, une nouvelle vague de contenus émerge. Des influenceurs s'adressent exclusivement aux hommes en leur proposant des programmes de développement personnel. Sous des apparences bienveillantes se cache en fait un discours conspirationniste et antiféministe.**

« Les hommes doivent se réinventer sous peine de disparition » décrypte Cécile Simmons, chercheuse à l'Institute for Strategic Dialogue. Ces vidéos sont apparues dans les années 2000 et ont gagné en popularité à l'ère

post-Trump et après la pandémie. Le phénomène, qui a pris racines dans les pays anglo-saxons, repose sur une vision réductrice du développement personnel, dans laquelle la réinvention de soi est mise au service de la domination

et de la compétition. Il s'agit d'un discours masculiniste qui exploite l'insécurité des hommes face aux évolutions sociétales.

La prolifération des vidéos d'influenceurs, comme celles de Stéphane Édouard, illustre cette ten-

>>>

>>>

dance croissante détournant le développement personnel pour répondre aux prétendues menaces pesant sur les hommes. Ce coach en séduction, qui se présente comme sociologue et qui cumule plus de 400 000 abonnés, propose des programmes payants aux titres vagues, comme « vaincre sa timidité » ou « s'améliorer en général ». Son discours, souvent ponctué d'attaques sexistes et de propos politiques de droite dure, affirme que les hommes doivent se réinventer pour survivre dans un monde où, selon lui, leur rôle est menacé par les mouvements féministes et « woke ». En résumé : les hommes ne seraient plus les bénéficiaires des sociétés patriarcales mais en seraient les grands opprimés. « Le développement personnel est une étape intime de l'homme qui, confronté à lui-même, doit dépasser ses croyances », affirme Stéphane Édouard. Sa promesse : les hommes doivent optimiser leur corps, dominer les femmes et accumuler des richesses pour regagner leur pouvoir perdu. A l'ère #MeToo, ce discours résonne particulièrement auprès d'une audience masculine déboussolée par les bouleversements sociaux et économiques contemporains.

Un public en quête de repères

Le modèle repris par Stéphane Édouard est parfaitement huilé outre-Atlantique où des figures comme Andrew Tate ou Roosh V, anciens « pick-up artists », ont

bâti des empires en ligne en mêlant misogynie, conseils financiers, exaltation de la virilité et mégalomanie puérile. Tate, par exemple, a gagné des milliards de vues sur TikTok et était, en 2022, la personnalité la plus recherchée sur Google malgré ses positions extrêmes et son implication dans des affaires criminelles ! Arnaqueur professionnel, accusé de traite d'êtres humains et de proxénétisme, il est aujourd'hui en détention en Roumanie. Ces influenceurs s'adressent à un public en quête de repères dans un monde qu'ils désignent comme hostile aux hommes. Ils véhiculent l'idée que les hommes doivent réagir à cette crise en s'engageant dans une course à l'optimisation de soi, une réponse simpliste et individualiste à des enjeux sociaux plus profonds. La recette est simple : des muscles, des femmes et de l'argent. Tout le reste, la collectivité, le bien commun ou la réflexion morale, est exclu de cette vision du développement personnel. Et ça marche. Le masculinisme se répand à grande vitesse dans les pays occidentaux l'insécurité sexuelle étant mise en miroir de l'insécurité économique que de plus en plus d'hommes ressentent dans les sociétés néolibérales atomisées et précarisées.

Des promesses illusoires

Et certains influenceurs n'hésitent pas à faire épisodiquement appel à des bribes de philosophie

grecque et de pratiques ancestrales, du stoïcisme à la méditation, pour se donner un vernis de profondeur. Cependant si ces formations en développement personnel sonnent creux, c'est parce qu'elles le sont ! Aucun conseil offert par ces influenceurs n'a de substance. Les cours dispensés par Tate, comme l'ont montré des journalistes d'investigation qui ont infiltré sa communauté, offrent un mélange superficiel de conseils en musculation et en investissements de crypto-monnaies. L'idée de la nécessité du développement personnel se suffit à elle-même, l'important pour les influenceurs étant surtout d'exploiter le filon pour empocher un maximum d'argent. Dans les sociétés contemporaines où les idéaux de progrès ont de moins en moins d'écho et où la croyance au changement politique se délite, il n'est pas surprenant que ces projets séduisent de plus en plus d'hommes : ils portent la promesse (illusoire) d'un contrôle sur son corps et son esprit, dans un monde qui semble hors de contrôle » conclut Cécile Simons. ■

(Source : Challenges, 18.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Mankind Project et le masculinisme sous les radars de la Miviludes* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/mankind-project-et-le-masculinisme-sous-les-radars-de-la-miviludes/>

L'hypnose spirituelle, une pseudoscience qui inquiète ■ Canada

■ L'Ordre des psychologues du Québec met en garde contre une pratique en émergence : l'hypnose spirituelle de régression qui permettrait de régler des problèmes actuels en explorant ses vies antérieures.

La régression permet à une personne d'accéder à certains moments traumatisants ou conflictuels du passé, qui ont inconsciemment déformé son état mental, émotionnel et/ou physique, et dont les conséquences dans la vie actuelle, qu'elle pourrait être traitées. Voilà ce qu'on peut lire sur le site web de Mme Randja, propriétaire de l'entreprise La Graine de Vie. Elle n'est ni médecin ni psychologue. Et comme elle, des dizaines de praticiens vantent ces pratiques ésotériques sur la toile. De quoi inquiéter l'Ordre des psychologues qui rappelle dans une publication que « cette pratique n'a aucun fondement scientifique » et confirme qu'elle « prend la situation au sérieux »

et ne recommande pas de recourir à ce service « en émergence au Québec ».

Pratique illégale

« L'hypnose spirituelle, telle que définie, constitue une forme de psychothérapie. [...] Elle constituerait donc une pratique illégale pour toute personne qui ne serait ni médecin, ni psychologue, ni détenteur d'un permis de psychothérapeute », prévient Béatrice Vandavelde, psychologue et responsable des activités réservées à l'Ordre. Même un psy pourrait être réprimandé s'il utilisait cette technique sur un patient. « Elle est contraire au Code de déontologie, du fait de son absence de fondement scientifique, mais

aussi pour les risques qu'elle peut représenter pour la santé mentale ». Benoît Boisvert, directeur de l'École de formation en hypnose du Québec (EFPHQ), a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme auprès de ses étudiants : « L'hypnose spirituelle n'est pas enseignée ici et ne rentrera pas dans notre école ». ■

(Source : Le Journal de Montréal, 21.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *L'affaire Gérard Miller relance la polémique sur l'hypnose* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/psychotherapie-et-developpement-personnel/laffaire-gerard-miller-relance-la-polemique-sur-lhypnose/>

Accusé de la mort de sa fille, un kinésologue maintenu en détention ■ France

■ La cour d'appel de Rennes a rejeté la demande de libération d'un kinésologue de La Gacilly (56), âgé de 53 ans qui restera en détention provisoire.

Il est accusé d'avoir provoqué la mort de sa fille de 17 mois, en avril 2022, après l'avoir soumise à un régime alimentaire crudivore strict et privé de soins. L'enfant, en état de dénutrition avancée, portait des traces de maltraitance, de morsures et de piqûres d'insectes sur le corps. Elle ne pe-

sait que huit kilos. Un temps placées à l'ASE (Aide sociale à l'enfance), la petite fille et sa sœur avaient été remises au couple des parents peu de temps avant les faits. Ancien cordonnier, devenu kinésologue, le père suivait avec son épouse « un régime alimentaire physiologique et intuitif »

Lors de l'audience, il a nié avoir secoué violemment la fillette, bien que des témoins aient décrit des scènes de violence, évoquant « des punitions infligées quand elle refusait de manger des aliments crus ».

Déjà condamné en 2022 pour privation d'aliments sur ses deux

>>>

>>>

filles, l'homme a toujours nié sa responsabilité. En détention depuis trente mois, il suit des soins psychiatriques et s'implique, dit-on, « dans des activités de développement personnel comme la sophrologie, la grande respiration et l'art-thérapie ». L'avocate géné-

rale a souligné l'absence d'empathie et de culpabilité du prévenu, estimant qu'il pourrait récidiver. La cour a décidé de le maintenir en prison. ■

(Sources : Actu.fr & Le Parisien, 18.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *L'Unadfi porte-parole des victimes oubliées* : <https://www.unadfi.org/actualites/actualites-et-communiqués-de-lunadfi/communiqué-unadfi-lunadfi-porte-parole-des-victimes-oublies/>

Denis Agret, figure des antivax, continue de donner des conférences ■ France

■ Le médecin antivax Denis Agret, radié de l'Ordre des médecins, a donné une conférence à Valady (Aveyron).

« Radié pour avoir alerté ». Tel est l'intitulé de la conférence animée par Denis Agret à la salle des fêtes de Foissac ce 10 octobre. Le rendez-vous a été organisé par une habitante du village dans la plus grande discrétion. Même le maire, Joël Gradels, dit avoir « appris sa venue la veille au soir et avoir été pris de court ». A son « grand regret », il n'a pas pu annuler l'événement.

Denis Agret, figure emblématique du mouvement antivax, radié définitivement de l'Ordre des médecins (la décision sera effective au 1er janvier 2025), se félicite pour sa part d'avoir « réuni 140 personnes venues de toute la France ». La personne en charge de la location de la salle communale brandit « le droit à la liberté d'expression », et invective médias et conseil de l'Ordre, « à l'origine d'un lynchage ».

Une pétition, qui demande la « réinscription urgente au tableau de l'Ordre des médecins » de Denis Agret, a recueilli plus de 57 480 signatures. ■

(Source : La Dépêche, 11.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Que devient le mouvement antivax* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/que-devient-le-mouvement-antivax/>

Intervention d'une sophrologue dans un collège héraultais ■ France

■ Des collégiens se sont vu proposer des ateliers avec une sophrologue pendant leur pause méridienne. Pour UNSA-éducation, des pratiques issues de croyances spirituelles n'ont rien à faire à l'école..

C'est la mère d'un élève qui a lancé l'alerte, après avoir reçu un e-mail du collège proposant un « atelier détente sur la pause méridienne » avec une « sophrologue certifiée ». Devant ses interrogations, l'établissement aurait invité cette mère à venir tester les ateliers par elle-même et aurait cherché à la rassurer en précisant

que la sophrologue invitée était déjà intervenue en milieu scolaire. Ces échanges ont été transmis à Stéphanie de Vanssay, enseignante et référente UNSA-éducation sur les questions de dérives pseudo-scientifiques et sectaires au sein de l'Education Nationale, qui a rendu publique l'affaire sur le réseau social X.

En effet, si la sophrologie peut être perçue comme une innocente méthode de relaxation, cette pratique est aujourd'hui encore controversée, notamment par son manque de validation scientifique et ses fondements pseudoscientifiques. Dans son rapport de 2021, la Miviludes alertait d'ailleurs sur le fait que cette

>>>

>>>

PSNC pourrait constituer une porte d'entrée vers des pratiques sectaires.

Selon Stéphanie de Vanssay, l'entrisme des PSNC dans l'éducation s'explique par la volonté d'apporter des solutions simplistes et individualisantes à des problématiques complexes : « Dans l'éducation nationale, il y a beaucoup de souffrance, chez les élèves comme chez les profs.

Au lieu d'améliorer les conditions matérielles de travail et d'études, on propose une solution facile et rassurante qui coûte bien moins cher. C'est comme avec les cours d'empathie mis en place en 2024, s'ils ne fonctionnent pas, on pourra dire que c'est la faute des profs... C'est vraiment la logique du New-Age, où les individus sont responsables de leur choix, construisent eux-mêmes leur

réalité dans une dynamique individualiste et doivent devenir la meilleure version d'eux-mêmes ». ■

(Source : Le Poing, 18.02.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Une approche quantique à la faculté de Montpellier* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/une-approche-quantique-a-la-faculte-de-montpellier/>

Fausse brochure sur la bronchiolite du nourrisson ■ France

■ Une brochure créée par un collectif antivax se propage actuellement sur les réseaux sociaux à propos d'un vaccin contre la bronchiolite.

Le document, semblable en tous points à une brochure officielle, met en cause le Beyfortus, un vaccin contre la bronchiolite. Pourtant, les premiers bilans de l'Agence du médicament sur ce traitement sont très rassurants : dans une étude menée sur plus de 240.000 enfants, aucun effet indésirable majeur n'a été signalé,

et le traitement permettrait même de réduire les risques d'aggravation de la maladie de 75 %.

La fausse brochure a été créée par le collectif antivax « Parents et Citoyens France », formé suite à la pandémie de Covid-19. La revendication principale du groupe est la levée de l'obligation

de vaccination des enfants. Récemment, le collectif avait orchestré une autre action en contactant massivement les fondations de parents d'élèves pour les inciter à refuser les campagnes de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges. ■

(Source : RadioFrance, 04.10.2024)

Ésotérisme et santé ■ France

■ Ce mois de septembre, *Santé Magazine* s'est interrogé sur les interactions existantes entre santé et ésotérisme.

Pour le chercheur Damien Karbovnik, « il y a toujours eu des pratiques ésotériques en santé, mais elles étaient mal vues. Elles se sont développées grâce aux médias et surtout aux réseaux sociaux ». Il estime ainsi qu'aujourd'hui, la pression sociale se serait relâchée et que les personnes ayant recours à des pratiques alternatives peuvent en parler plus libre-

ment. Pour lui, la notion même de santé aurait changé. On chercherait aujourd'hui, outre le bien-être physique, un bien-être psychologique et social... Et l'on se tournerait alors vers des pratiques que n'offrirait pas la médecine conventionnelle. Pour Catherine Katz, présidente de l'Unadfi, « certaines de ces pratiques peuvent apporter un complément

à des soins mais beaucoup sont des portes d'entrée à des dérives sectaires ». Elle rappelle que « sur la base de fausses promesses, certaines personnes meurent » et souligne qu'on oublie que « la médecine conventionnelle a permis l'allongement de la durée de vie dans toute l'Europe ». Elle regrette que « la désertification médicale contribue à l'essor de

>>>

>>>

certaines pratiques, les médecins n'ayant plus le temps de dispenser une prise en charge globale » et souligne l'indifférence politique « l'ésotérisme ne coûtant rien à l'Assurance maladie ».

Comme le chercheur elle pense qu'« il faut davantage traquer, poursuivre et condamner les faux thérapeutes ». ■

(Source : Santé Magazine, septembre 2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *L'inquiétant essor de l'ésotérisme* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/dossier-lexpress-linquietant-essor-de-lesoterisme/>

Regain de popularité pour les coupeurs de feu ■ France

■ Cette pratique, qui n'a pas prouvé son efficacité, est adoubee par de nombreux patients. Mais elle n'est pas sans risque, rappelle la Miviludes.

Les personnes atteintes de cancer ont ainsi parfois recours à un coupeur de feu pour apaiser les effets secondaires des traitements. D'autant que certains praticiens proposent leurs services gratuitement et à distance. De plus, les soignants semblent de plus en plus ouverts à certaines PSNC, parmi lesquelles celle des coupeurs de feu. Dans certains cas, ce sont même les oncologues qui la recommandent à leurs patients, et certains hôpitaux tiennent des listes de praticiens à disposition de la patientèle. Les soignants justifient cette attitude par la volonté de proposer des noms de praticiens fiables, ne sollicitant pas de rémunération.

Dans ce contexte, un grand nombre de patients se tournent vers un coupeur de feu pendant leur protocole de soins. Une étude récente conclut que 58 % des patientes suivies pour un cancer du sein avaient recours à un coupeur de feu. Toutefois, cette étude démontre également que le taux d'effets secondaires liés à la radiothérapie était le même pour les patientes ayant recours à cette pratique que pour les patientes n'y ayant pas recours. L'un des coauteurs de cette étude, le radiothérapeute Nicolas Magné, explique : « les patients étaient contents d'avoir eu recours à un coupeur de feu, mais il n'y avait pas de différence en termes d'effets secondaires, si ce n'est que ceux qui avaient eu

recours au coupeur étaient plus fatigués, sans qu'on comprenne pourquoi ».

La Miviludes rappelle que « tout risque de dérive ne peut pas être écarté » avec un coupeur de feu, risque caractérisé par « une déstabilisation mentale, des coûts de prestation démesurés, des ruptures familiales et des atteintes à l'intégrité physique des personnes ». ■

(Sources : Sud-Ouest, 29.09.2024 & Doctissimo, 05.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Les Français et les thérapies alternatives* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/les-francais-et-les-therapies-alternatives/>

Un milliard d'euros dépensé par les complémentaires santé pour les PSNC ■ France

■ Un rapport récent du Sénat pointe le rôle des PSNC dans l'augmentation des tarifs des complémentaires santé.

Ce rapport a été publié fin septembre par une mission d'information du Sénat, mise en place en février 2024 suite

aux hausses des tarifs des complémentaires santé qui ont fait un bond de +8,1% cette année. Selon la mission du Sénat, cette

augmentation ne s'explique pas par la hausse des coûts, évaluée entre 4.5% et 6.5%.

D'autres facteurs sont avancés

>>>

>>>

dans le rapport. En premier lieu, les frais de gestion des organismes complémentaires, de l'ordre de 20% des cotisations. Les complémentaires santé supportent également de nouvelles dépenses, en lien avec le 100% santé, ou encore la hausse du ticket modérateur sur les soins dentaires.

Mais les sénateurs pointent également le fait que les assurances complémentaires

proposent de prendre en charge un panier de soins de plus en plus élargi. Le rapport interroge notamment la pertinence du remboursement des PSNC, transformées en « argument marketing » pour les mutuelles. Selon le Sénat, « ces prestations « connexes à la santé » versées par les organismes complémentaires ont presque quintuplé en huit ans, pour avoisiner désormais le milliard d'euros. L'efficacité des

montants versés au titre de ces prestations dont l'efficacité n'est pas prouvée scientifiquement a de quoi interroger, compte tenu des difficultés globales de financement de notre système de santé ».

Face à cette situation, la mission du Sénat propose de rendre optionnel le remboursement des PSNC dans les contrats. ■

(Source : Egora, 27.09.2024)

La ministre de la Santé qualifie l'homéopathie d'arnaque ■ Espagne

■ Sur le réseau social X, Mónica García Gómez a ouvertement attaqué l'homéopathie.

Le texte publié par la ministre sur X (ex-Twitter) est sans détour : «L'homéopathie est une arnaque au détriment de l'argent de la santé des patients. Nous ne tenons pas compte des insultes faites aux preuves scientifiques. Au contraire, nous œuvrons pour lutter contre les pseudothérapies sur plusieurs fronts ».

Depuis quelques années, le gouvernement espagnol se positionne contre l'homéopathie. En 2019, une campagne de sensibilisation nommée « Pour vous soigner, il vous faut plus que de l'eau et du sucre » avait été diffusée sur l'ensemble du territoire espagnol pour dénoncer cette PSNC. ■

(Source : 20 minutes, 02.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Une étude pointée pour fraude* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/homeopathie-une-etude-pointee-pour-fraude/>

À écouter



Sixième Science, Sciences et Avenir, Les fausses promesses de la médecine quantique

■ Dans son 150^e épisode, *Sixième Science*, le podcast scientifique de *Sciences et Avenir* et *20 minutes*, décrypte la tendance du tout quantique. Invoquant à tort les propriétés quantiques de la matière pour expliquer les bienfaits supposés de cosmétiques ou de soins médicaux, cette mode a tout d'une arnaque.. ■

Podcast : https://www.sciencesetavenir.fr/decouvrir/podcast-sixieme-science-episode-150-les-fausses-promesses-de-la-medecine-quantique_180700

(Source : Sciences et Avenir, 01.10.2024)

A lire sur le site de l'Unadfi : *Quantique, terme fétiche des pseudo-thérapeutes* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/quantique-terme-fetichedes-pseudo-therapeutes/>

Théories du complot

Des chiffres et des êtres ■ États-Unis

■ Sur les réseaux sociaux, impossible de scroller sans tomber sur une théorie du complot impliquant des célébrités ou des sociétés secrètes. Mais selon une étude américaine, si les plateformes sont un vivier, c'est notre entourage qui nous conforte dans ces fausses idées.

Des chercheurs issus de plusieurs universités américaines soulignent le rôle prépondérant du cercle familial et amical dans la croyance de fausses informations. Autrement dit, une théorie fumeuse apparaît plus crédible si elle sort de la bouche d'un proche. L'étude parle « du rôle persuasif de la communication de masse et interpersonnelle ».

Pour tenter de comprendre, les chercheurs ont sondé 2 765 personnes, du 17 au 21 juillet 2024, soit quelques jours après la première tentative d'assassinat de Donald Trump. 93 % des personnes interrogées ont déclaré avoir eu connaissance de l'attaque, 65 % ont indiqué l'avoir appris grâce à la télévision, 44 % par les réseaux sociaux et 30 % par la famille ou les amis.

Parmi les 38 % d'Américains son-

dés qui ont entendu la théorie selon laquelle les Démocrates étaient à l'origine de cette attaque, 52 % d'entre eux en ont eu connaissance sur les réseaux sociaux et 31 % l'ont entendue par leurs proches.

50 % des répondants étaient tout de même conscients de la théorie conspirationniste plus générale, selon laquelle tout avait été créé de toutes pièces. Parmi eux, 52 % ont entendu cette idée sur les réseaux sociaux, 32 % par la famille et les amis et 25 % à la télévision. Ils sont tout de même presque un tiers à penser que la rumeur pouvait être véridique, dont 11 % qui la qualifie de « très probable » et 19 % de « assez probable ».

Selon l'étude, il serait difficile de s'éloigner de la pression sociale : « les croyances conspirationnistes ont tendance à être entretenues

par des personnes enclines à ce type de pensée, motivées pour entretenir une croyance donnée et qui ont reçu des informations par le biais de liens sociaux. Les tentatives visant à améliorer les croyances conspirationnistes doivent distinguer la diffusion de l'exposition et l'exposition de la croyance, et reconnaître les rôles variables des médias et de l'influence interpersonnelle à chaque étape ».

Parmi les répondants, âgés en moyenne de 57 ans, 62 % sont des femmes, 34 % des partisans du Parti républicain et 36 % votent Démocrate. D'après l'étude américaine, 50 % des 18-24 ans pensent que la tentative d'assassinat de Donald Trump a été organisée par le Parti démocrate. ■

(Source : La Dépêche, 08.10.2024)

Dérives à foison au festival de Sisteron ■ France

■ Le festival Les Foisonnantes, programmé les 12 et 13 octobre 2024, se présente comme un événement alternatif axé sur l'éducation et le bien-être. Des syndicats et collectifs antifascistes dénoncent, derrière cette vitrine, une infiltration de l'extrême droite, de mouvements conspirationnistes et de dérives sectaires.

Ce mois d'octobre, Sisteron était le théâtre d'une nouvelle édition du festival Les Foisonnantes. À première vue, l'événement semble inoffensif, se voulant

un rassemblement autour de l'éducation des enfants, du bien-être et de la santé naturelle. Reste que la présence d'intervenants controversés laisse à penser que

l'événement n'est pas si anodin que cela.

La première édition, qui s'est tenue en 2023 aux Mées, avait déjà fait l'objet de vives critiques.

>>>

>>>

Parrainée par le professeur Christian Perronne, célèbre pour ses positions dénialistes lors de la pandémie de Covid-19, le festival avait été pointé du doigt. Le maire PCF des Mées, Frédéric Puech, une fois informé du contenu de la manifestation, avait d'ailleurs pris ses distances avec les organisateurs et exprimé son inquiétude à la vue de la liste des participants qu'il a jugés « en parfaite contradiction avec les valeurs de la commune ».

Parmi les personnalités invitées cette année encore, beaucoup sont issues de la mouvance Réinfocovid, un collectif dirigé par Louis Fouché, un ancien médecin controversé, qui s'est illustré pendant la pandémie avec des discours complotistes. Fouché et ses partisans prônent un rejet des vaccins, des institutions publiques, et un retour à une santé prétendument plus « naturelle ». Mais derrière ce discours se cache un soutien politique explicite à des figures d'extrême droite, comme Marine Le Pen. Pour rappel, quinze des seize membres du Conseil de Réinfocovid ont appelé à voter pour la candidate RN au second tour de l'élection présidentielle.

Daniel Spagnou, maire de Sisteron, soutient, lui, ouvertement Les Foisonnantes. Pas étonnant pour certains observateurs qui rappellent « ses prises de position en ligne relayant des contenus anti-immigration, anti-islamisation, et des publications pro-russes et pro-Trump ». Mais on peut s'interroger quant aux véritables intentions de l'événement.

La liste des intervenants a en effet de quoi faire réagir. On retrouve des visages bien connus de la mouvance complotiste. Fabien Moine et Marie Grenet, membres actifs de Réinfocovid, figureront notamment parmi les conférenciers. A l'affiche également : le Respirien Jacques Antonin (qui prétend qu'on peut vivre sans boire et sans manger), Joëlle Richardière (disciple de l'anthroposophie), Jacques Besson (qui affirme, entre autres, qu'on peut discuter avec ses ancêtres décédés et qui prône une pédagogie curative pour les enfants atteints de troubles autistiques), Valérie Bugault (juriste qui défend la Charte des valeurs intangibles de la France et qui intervient régulièrement dans des événements du groupuscule Civitas) ou encore Stéphane

Bence (animateur d'ateliers de yoga Heartfulness).

Si l'on creuse un peu, Les Foisonnantes semblent être davantage un cheval de Troie pour des idées radicales qu'un rassemblement bienveillant. « Le mélange de théories pseudo-scientifiques et de positions politiques réactionnaires crée un terreau propice à la désinformation et aux dérives sectaires » ont dénoncé, dans un courrier adressé au maire, les syndicats FSU, SUD Éducation, SGEN-CFDT et Unsa Éducation. Pour eux, les Foisonnantes masquent en réalité une infiltration insidieuse de l'extrême droite et des mouvances complotistes. Estimant que la vigilance est de mise, ils avaient demandé à l'édile d'annuler l'événement organisé dans une salle municipale. Mais ils s'étaient vus opposer une fin de non recevoir. Interrogés, les organisateurs semblent botter en touche se contentant de dire que le festival n'est « ni de droite, ni de gauche ». Ils réfutent toute dérive sectaire et soulignent que « ce qui est important, c'est le message, pas le messenger »... ■

(Sources : L'Extracteur, 29.09.2024 & Libération, 11.10.2024)

Un biologiste tente de décrypter le « viro-dénialisme » ■ France

■ Dans *Les faux savants-Plongée au coeur du complotisme scientifique-*, Laurent Foiry analyse le phénomène complotiste. Pour lui, le remède reste la pédagogie.

>>>

>>>

Depuis l'émergence du Covid-19 en 2020, de nombreuses théories du complot se sont propagées pour expliquer la pandémie : virus créé par Big Pharma, présence de puces électroniques dans les vaccins afin de contrôler la population, ... Le biologiste Laurent Foiry considère que ces théories sont poussées par l'émotion, qui prendrait le pas sur la raison dans des situations d'incertitudes. Ce comportement pousse à douter de tout, y compris des instances scientifiques, et un phénomène nommé « déniatisme », soit le rejet du consensus scientifique, se décline sur une large palette :

platism, climato-scepticisme ou, comme observé pendant la pandémie, viro-déniatisme.

Le biologiste distingue deux profils d'individus dans le complotisme : les gourous et les adeptes. Les gourous, qui manipulent les adeptes, auraient un objectif en tête, qu'il soit politique, religieux, ou encore économique. Dans ce dernier cas, selon le chercheur, « il y a souvent la volonté de monétiser la crédulité des gens en leur vendant par exemple des formations ou des livres », dans une dimension qu'il nomme « conspi-business ». Quant aux adeptes, loin de l'image stéréotypée de personnes ignorantes

ou naïves, ils s'agiraient d'individus cultivés et curieux, s'estimant capables de faire leurs propres recherches. Selon Laurent Foiry, c'est la peur qui les amène à sombrer dans la paranoïa et à adhérer à des théories farfelues.

Pour le biologiste, la pédagogie constitue un remède central dans la lutte contre le complotisme scientifique. Il estime ainsi que l'école pourrait jouer un rôle majeur en se chargeant d'apprendre aux enfants à exercer leur esprit critique de manière constructive. ■

(Source : RTS, 14.10.2024)

Le réalisateur de *Hold-up* débouté de sa plainte contre l'AFP ■ France

■ Le tribunal de Paris a invalidé, jeudi 17 octobre 2024, la plainte déposée par le réalisateur des films *Hold-up* et *Hold-up +* à l'encontre de l'Agence France-Presse.

Le tribunal correctionnel a jugé que la plainte, déposée pour « diffamation publique envers un particulier », contenait « une ambiguïté sur le texte de loi applicable à la poursuite et une réelle incertitude sur le périmètre des propos poursuivis ». Cette plainte, lancée par Pierre Barnérias, visait un article de vérification publié le 10 mars 2021 sur le site de l'AFP.

Cet article montre qu'une vidéo, extraite de *Hold-up +*, contenait « des informations fausses et trompeuses ». Le ministère public avait également soutenu que les poursuites étaient nulles « en raison de l'imprécision de la plainte ».

Le film *Hold-Up*, mis en ligne le 11 novembre 2020, était devenu viral au moment de sa sortie.

Quelques mois plus tard, le réalisateur avait diffusé *Hold-up +*. Imitant les codes de l'investigation journalistique, la production affirmait dénoncer des mensonges du gouvernement autour du Covid-19 jusqu'à aboutir à la thèse d'un complot mondial destiné à contrôler et asservir les populations. ■

(Source : 20 Minutes, 17.10.2024)

« La désinformation alimente la fatigue démocratique » ■ International

■ Dans un contexte où la démocratie libérale semble vaciller, le complotisme n'est plus un simple symptôme. Il est devenu un acteur direct qui fragilise les institutions et mine la confiance citoyenne. Pour Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch, « une prise de conscience collective devient impérative ».

>>>

>>>

Dans sa chronique pour *Le Parisien*, Rudy Reichstadt explique que « nos démocraties, sont rongées par la défiance, l'ignorance et la désinformation ». Elles apparaissent ainsi plus fragiles que nous le pensons généralement. Et pour lui, « le complotisme, en particulier, joue un rôle actif dans l'érosion de la confiance des citoyens dans leurs institutions et le processus

démocratique, ce qui alimente une fatigue démocratique croissante ». Quand les théories conspirationnistes prolifèrent, « elles donnent une vision déformée des élections et des pouvoirs en place, instaurant un climat de doute et de fatalisme, distillant l'idée que les processus sont viciés ». Il constate par ailleurs que « cette fatigue démocratique s'accompagne

souvent d'une certaine nostalgie pour les régimes autoritaires ». Il est donc urgent de restaurer la confiance. Et pour ce faire, « il est crucial de prendre au sérieux la désinformation omniprésente, notamment sur les réseaux sociaux et de lutter avec détermination ». ■

(Source : *Le Parisien*, 20.10.2024)

À écouter



Complorama, Radio France Elon Musk, pilier complotiste de la campagne de Donald Trump

■ Elon Musk est un fervent partisan de Donald Trump. Mais son soutien va bien au-delà des simples déclarations. Cet épisode de *Complorama* explore comment le milliardaire soutient activement la campagne du candidat républicain, alimentant un climat de désinformation et de manipulation. Il a une capacité virale incomparable. Son impact sur l'élection

présidentielle américaine de 2024 est une question centrale avec des conséquences potentiellement désastreuses pour la démocratie. ■

Podcast (28 minutes) : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/complorama/elon-musk-pilier-complotiste-de-la-campagne-de-donald-trump_6857432.html

(Source : France Info, 25.10.2024)

Dons

Abonnements



JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

| | FRANCE | ÉTRANGER |
|---------------------------------|----------|----------|
| Abonnement de 1 an / 4 numéros | 27 €uros | 32 €uros |
| Abonnement de 2 ans / 8 numéros | 50 €uros | 52 €uros |

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON :

10 € 20 € 40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

À la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

PARTICULIERS - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ENTREPRISES - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire.

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Date et signature :

Ci-joint le versement de la somme de : €

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI (voir l'adresse au dos de la revue).

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.